

RAPPORT N° : DCLE A345 25 33 - 1

DATE D'EMISSION : 13 / 10 / 2025

ESSAI DE PROPAGATION AU FEU SUR DES CONDUITS LISSES POUR INSTALLATION ELECTRIQUE

REF 11

CLIENT : CSP - COMPTOIR SFAXIEN DU PLASTIQUE

ADRESSE : ROUTE DE TUNIS KM 13 Z.I. SIDI SALAH SFAX 3021 TUNISIE

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et sauf accord écrit par le CETIME.
Certaines prestations rapportées dans ce document ne sont pas couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *

Réalisé par : RESPONSABLE TECHNIQUE DE L'UNITE APPAREILLAGES BASSE TENSION Nawel BEN MARZOUK	Vérifié et approuvé par : LE DIRECTEUR CENTRAL DU DCLE Hamad TRIGUI
---	--

Ce rapport comprend 03 pages

Référence : FT7.1

Révision : 12

- Siège social: GP7, Zone Ind Ksar Said
2010 La Manouba - Tunisie
- Sousse: CRT Sousse - Pôle de Compétitivité
Hammam Maarouf - 4000 - Sousse- Tunisie
- Sfax: Technopôle 3021 Sfax

(216) 70 146 000

(216) 70 146 071

(216) 73 822 967

(216) 73 822 966

(216) 74 867 770

(216) 74 867 777

- المقر الاجتماعي : ط و 7 المنطقة الصناعية قصر سعيد
منوبة - تونس - 2010
- سوسة : م.م. التكنولوجيا - القطب التكنولوجي
حمام معروف - 4000 - سوسة - تونس
- صفاقس : القطب التكنولوجي 3021 صفاقس



contact@cetime.com.tn



www.cetime.tn

M.F : 14322PAN000

PERIODE (S) DES ESSAIS : Du 06/10/2025 AU 10/10/2025

Date de réception : 08/08/2025
 Livré par : STE CSP
 Nature du produit : conduits gris Lisses
 Description : conduits gris Lisses REF 11
 Etat : neuf
 Stockage des échantillons avant élimination : un an

CONDITIONS D'ESSAIS :

- Ce rapport d'essais atteste uniquement des caractéristiques des échantillons soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires.
- L'échantillon soumis aux essais relève de la responsabilité du demandeur.
- programme d'essais consiste à effectuer les tests suivant :
 - MARQUAGE ET DOCUMENTATION
 - MESURE DE L'ÉPAISSEUR
 - ESSAI DE PROPAGATION AU FEU

Conditions spécifiques d'essais :	• Température : 22.5°C • Humidité :---
Méthodes d'essais :	• IEC 61386-1:2008+AMD1:2017 CSV • IEC 61386-21:2021
Abréviations :	• C:.....Conforme • NC:.....Non conforme • NA:.....Non Applicable

RESULTATS DES ESSAIS

IDENTIFICATION :

CSP PIPE PE APE ICDE REF 11 1^{ER}

CHOIX





7 Marquage et documentation : (*)			
Clause No.	Prescription	Résultat	Conformité
7.1	Le conduit doit être marqué sur le produit avec une marque de fabrique ou un nom identifiant le fabricant ou le vendeur responsable.	CSP	C
7.1	Le conduit doit en supplément être marqué de façon qu'il puisse être identifié dans la documentation du fabricant ou vendeur responsable.	REF11	C
7.1.1	Le conduit peut aussi être marqué avec le code de classification selon l'annexe A, avec au moins les quatre premiers chiffres.	Non	NA
7.1.2	Le fabricant doit avoir la responsabilité d'indiquer la compatibilité entre les différents éléments d'un système de conduits	Non	NA

7.2	Tout accessoire de conduit doit être marqué selon 7.1. Le marquage sera, autant que possible, sur le produit mais, en cas d'impossibilité, il peut être mis sur une étiquette attachée au produit, ou à la boîte ou au carton contenant les accessoires.	Non	NA
7.3	Les matériaux propagateurs de flamme doivent être de couleur orange. Ils ne doivent pas être colorés par peinture ou autres moyens superficiels. Les matériaux non propagateurs de flamme peuvent être de n'importe quelle couleur à l'exception de jaune, orange ou rouge, à moins d'être clairement marqués sur le produit comme étant non propagateurs de flamme. Les conduits propagateurs de flamme doivent également porter le symbole: IEC 60417-6180:2013-01	Non	NA
7.4	Les bornes de terre doivent être signalées par le symbole de terre de protection conformément à la CEI 417, symbole 417-IEC-5019-a. Ce marquage ne doit pas être placé sur une partie facilement détachable, par exemple sur des vis.	Non	NA
7.5	La conformité avec 7.1 à 7.4 est vérifiée par examen	Non	NA
7.6	Le marquage doit être durable et clairement lisible La conformité du marquage est vérifiée par examen et en frottant le marquage à la main pendant 15 s avec un chiffon imbibé d'eau et, de nouveau, pendant 15 s avec un chiffon imbibé d'essence.	Oui	C

13	RISQUE DU FEU – PROPAGATION DU FEU :		
Clause No.	Prescription	Résultat	Conformité
ARTICLE 13 + ANNEXE B	Détermination de l'épaisseur de matériau	VOIR TABLEAU 2	C
	Propagation du feu	VOIR TABLEAU 3	C

TABLEAU 2 - VERIFICATION DE L'EPAISSEUR

Conduit de REF 11	Echantillon 1	Echantillon 2	Echantillon 3
Mesure 1 (mm)	1.54	1.67	1.72
Mesure 2 (mm)	1.53	1.64	1.70
Mesure 3 (mm)	1.46	1.48	1.66
Mesure 4 (mm)	1.53	1.60	1.63
Moyenne (mm)	1.52 mm	1.60 mm	1.68 mm
Moyenne	1.60 mm		
Marge normalisée	1.5 mm < Epaisseur ≤ 2.0 mm		

TABLEAU 2 - PROPAGATION DU FEU

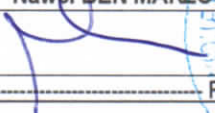
Conditions d'essai :	
Gaz utilisé	Propane
Longueur échantillon	(675 ± 10) mm
Epaisseur	1.60 mm
Durée d'application de la flamme	35 s
Temps d'extinction	30 s

Echantillon	temps d'extinction de la flamme ou Rougeolement de l'échantillon (s)	Inflammation du papier mousseline	Trace de combustion ou de carbonisation dans les 50 mm sous l'extrémité inférieure de la pince supérieure.
1	0 s	NON	Conforme
2	0 s	NON	Conforme
3	0 s	NON	Conforme

CONCLUSION :

Les résultats des essais effectués sur les échantillons de conduits lisses de REF 11 sont jugés conformes aux normes citées en référence.

LES INTERVENANTS:

Nawel BEN MARZOUK	Kais BEN NCIR
	

FIN DU RAPPORT